

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU SAMEDI 11 MARS 2017
Convocations envoyées le 3 mars 2017**



Le onze mars deux mille dix-sept à dix heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance extraordinaire, à l'Hôtel de Ville, salle Maurice Genevoix, sous la présidence de Monsieur Philippe BRIAND, Député-Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BRIAND, Député-Maire,

M. BOIGARD, Mme JABOT, MM. GILLOT et HÉLÈNE, Mmes BAILLERAU, GUIRAUD et LEMARIÉ, MM. MARTINEAU et VRAIN, Adjoints,

M. MILLIAT, Conseiller Municipal Délégué,

M. RICHER, Mmes ROBERT, PRANAL et RIETH, MM. VALLÉE et PLAISE, Mmes TOULET et HINET, M. CORADAZZO, Mmes RICHARD et RENODON, M. QUEGUINEUR, Mme BARBIER, MM. LEBIED et FORTIER, M. FIEVEZ, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :

Mme GALOYER-NAVEAU pouvoir à Mme GUIRAUD
Mme BENOIST, pouvoir à M. BRIAND
Mme PECHINOT pouvoir à Mme RIETH
M. DESHAIES pouvoir à M. FIEVEZ

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme PUIFFE
Mme de CORBIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme GUIRAUD



Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.





ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Député-Maire présente le rapport suivant :

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le Maire pour la vérification du quorum et de la validité des pouvoirs, la constatation des votes et le déroulement des scrutins.

Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de la séance qui sera utilisé pour établir les délibérations et le compte rendu de la séance.

Monsieur le Député-Maire : *Je vous propose la candidature de Madame Véronique GUIRAUD ? Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?*

Le rapport entendu,

Le Conseil Municipal,

- Nomme Madame Véronique GUIRAUD en tant que secrétaire de séance.



Première Commission

**FINANCES – RESSOURCES HUMAINES
SÉCURITÉ PUBLIQUE - AFFAIRES GÉNÉRALES
INTERCOMMUNALITÉ**

**Rapporteur :
Monsieur le Député-Maire**



INTERCOMMUNALITÉ

Transformation de la Communauté Urbaine « TOUR(S) PLUS » en Métropole « TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE »



Rapport n° 100 :

Monsieur le Député-Maire présente le rapport suivant :

La Communauté urbaine Tour(s)plus souhaite demander sa transformation en métropole sur le fondement de l'article L.5217-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales dans sa rédaction issue de la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain.

Le passage en métropole constitue une opportunité de franchir un cap dans le développement de notre agglomération qui profitera à l'ensemble des acteurs et des territoires à l'échelle d'un vaste espace interrégional.

Pour accompagner cette dynamique, les 22 communes de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus se sont prononcées dans les conditions de majorité qualifiée requises en faveur des modifications statutaires se rapportant à l'extension des compétences de la Communauté d'agglomération telles que définies dans la délibération du 2 mai 2016.

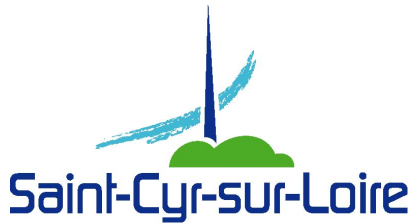
Ainsi, le Préfet d'Indre-et-Loire a prononcé par arrêté du 3 août 2016 les modifications statutaires et acté par arrêté du 21 décembre 2016 la transformation de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus en Communauté urbaine Tour(s)plus au 1^{er} janvier 2017.

I/ Une dynamique collective : faire métropole ensemble

Au-delà des importantes compétences qui sont ainsi conférées, la dynamique collective autour de laquelle se sont engagés au quotidien tant les élus que les acteurs de la société civile est au service du rayonnement de l'attractivité et de la cohésion de l'agglomération.

Fort de cet élan collectif de « faire métropole », le territoire souhaite s'inscrire dans ce mouvement continu qui permettra de :

- construire des partenariats forts et ambitieux entre tissu économique, collectivités publiques et acteurs de l'aménagement au service des politiques publiques d'une part, entre les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire au service d'une meilleure valorisation du capital humain du territoire d'autre part. Et enfin, entre acteurs du tourisme, acteurs financiers et culturels au service de grands événements.
- porter ces intérêts communs aux échelles régionale, nationale et internationale, s'insérer dans les différents réseaux d'influence, « capter » les ressources extérieures, financières, les grands investissements et la matière grise.



Dans cette perspective, la communauté urbaine Tour(s)plus en lien étroit avec le Conseil Départemental entend approfondir ses coopérations avec les EPCI en promouvant les conventions de partenariat. Parallèlement, la création d'un conseil de développement a permis de mettre en place un dialogue actif et permanent avec les forces vives pour dessiner les coalitions de développement nécessaires à la mise en œuvre du projet métropolitain.

II/ Des fonctions métropolitaines exercées de fait

La « métropolisation » caractérise les territoires structurés autour de pôles urbains où se concentrent une forte population et de nombreux emplois ainsi que des fonctions de commandement ou d'excellence dans les domaines économique, universitaire, culturel, touristique, de la recherche et de la santé. L'ensemble de ces éléments constitue un large bassin de vie traversé par des interdépendances multiples rythmées par les flux quotidiens des habitants.

La métropole structure ce réseau urbain de grande échelle par un pouvoir d'impulsion et d'organisation qui dépasse largement son périmètre institutionnel.

Dotée de cette convergence des dynamiques locales, la métropole contribue à la structuration d'un vaste espace inter-régional et s'inscrit par son rayonnement dans les flux et réseaux nationaux.

L'agglomération tourangelle a bénéficié de longue date d'un investissement massif et continu de la puissance publique. Etoile autoroutière et ferroviaire, aéroport (200 000 passagers par an), ligne à grande vitesse, classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, déconcentration des ressources humaines du Ministère de la Défense (900 agents), Centre Hospitalier Régional Universitaire de 1^{er} rang (8 287 agents), Université pluridisciplinaire et écoles supérieures (30 000 étudiants), Centre Chorégraphique National de Touraine, Centre Dramatique National de Tours, Grand théâtre - Opéra (symphonique et lyrique), musées de France, les atouts de notre territoire sont multiples. Ils l'inscrivent résolument dans la fonction de relais entre les dynamiques francilienne et atlantique et assurent son attractivité et son rayonnement.

Aussi, autour d'un projet de territoire équilibré, la Communauté urbaine porte depuis de nombreuses années des politiques publiques harmonieuses garantissant le développement durable des communes tout en soutenant et garantissant la cohésion sociale.

Forte de cette culture intercommunale enracinée et soucieuse de poursuivre cette ambition en disposant des leviers institutionnels nécessaires, l'agglomération tourangelle souhaite inscrire son développement dans le cadre des objectifs définis par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (MAPTAM).

III/ Une démarche métropolitaine s'inscrivant dans un cadre légal

Par courrier en date du 16 décembre 2015, le Président de la Communauté d'agglomération a été saisi par le Préfet d'Indre et Loire l'invitant à apprécier l'intérêt d'une transformation en métropole.



En application des articles L.5217-1 et suivants du CGCT, modifiés par la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, « *les Etablissements Publics à Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 250 000 habitants ou comprenant dans leur périmètre, au 31 décembre 2015, le chef-lieu de région, et centres d'une zone d'emplois de plus de 500 000 habitants, au sens de l'INSEE* » peuvent obtenir, à leur demande, par décret, le statut de métropole.

Ainsi, la Communauté urbaine, comptant 292 037 habitants et centre d'une zone d'emplois représentant 540 869 habitants selon l'INSEE (population municipale), remplit toutes les conditions qui lui permettent de solliciter sa transformation en métropole.

En outre, les fonctions de commandement stratégique de l'Etat et les compétences structurantes exercées d'ores et déjà par la Communauté urbaine ainsi que les partenariats qu'elle met en place contribuent à son rayonnement sur l'ensemble du bassin de vie et d'emploi permettant d'assurer un rôle en matière d'équilibre du territoire national au cœur d'un pacte de solidarité avec les villes moyennes et les territoires ruraux qui l'entourent.

Les conditions de transformation en métropole prévues aux articles L.5217-1 et suivants étant remplies, il est nécessaire, pour l'obtention de ce statut par décret, que les conseils municipaux se prononcent à la majorité qualifiée par accord exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population, et ce, conformément à l'article L.5217-1.

A l'occasion de cette transformation, il est proposé de dénommer la Métropole « Tours Métropole Val de Loire ».

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5217-1 et suivants issus de la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain,

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire en date du 3 août 2016 actant les modifications statutaires visant à doter la Communauté d'agglomération Tour(s)plus de l'ensemble des compétences obligatoires des Métropoles,

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire en date du 21 décembre 2016 portant transformation de la communauté d'agglomération Tour(s)plus en Communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017,

Considérant que la Communauté urbaine Tour(s)plus exerce effectivement les compétences obligatoires d'une Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017,

Considérant que par courrier en date du 2 mars 2017, le Président a saisi les maires des 22 communes membres de la Communauté urbaine aux fins de les inviter à faire délibérer leurs conseils municipaux pour qu'ils se prononcent sur la transformation de la Communauté urbaine en Métropole et ce, dans les conditions de majorité définies à l'article L.5217-1 du Code général de collectivités territoriales,



Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- 1) Donner son accord pour la transformation de la Communauté urbaine dénommée Tour(s)plus en métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire » dans les conditions définies aux articles L.5217-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 2) Approuver le rapport stratégique métropolitain joint,
- 3) Autoriser Monsieur le Député-Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tous actes afférents à l'exécution de la présente délibération.



Monsieur le Député-Maire : *Bienvenue à toutes et à tous pour ce Conseil Municipal Extraordinaire.*

Merci d'être là ce matin.

En fait, il faut reprendre essentiellement la délibération prise préalablement, transformant la Communauté Urbaine en Métropole, car nous avons un nouveau support, qui est la loi du 28 février 2017.

Nous sommes allés au terme du travail législatif. Cela a été un rude combat, il faut le dire, dans lequel la Touraine s'est bien défendue.

Normalement, on devrait devenir Métropole au 1^{er} janvier 2018. Par dérogation, on peut le devenir au 1^{er} juillet de cette année, et il y a de fortes probabilités que nous ayons une dérogation de la dérogation, pour devenir Métropole au 22 mars 2017.

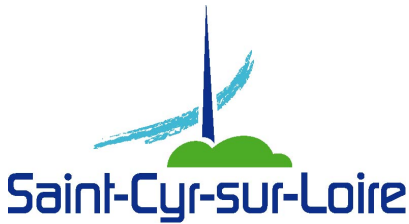
Alors pourquoi ? Le Ministre peut sortir jusqu'au 23 mars et après il rentre dans la période dite « de réserve ». On a fini par marquer un peu tout le monde, et notamment à Paris, pour la rapidité à laquelle on a travaillé, pour la détermination et la qualité du travail qui a été fait.

Monsieur Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, nous a dit que nous avons fait en six mois, ce que d'autres n'arrivent pas à faire en trois ans.

Cela a été une chevauchée fantastique. Moi qui ne suis pas un spécialiste de la commission des lois, je n'oublierai jamais...le fait d'intégrer la commission des lois, de voir le Président, de demander à un collègue de céder sa place, d'intervenir dans une commission qui n'est pas la vôtre, car les commissions de l'assemblée sont un peu plus formelles que les nôtres. Jean-Patrick GILLE fait la même chose...On dépose le même amendement...lui pour la « gauche » et moi pour la « droite », avec une droite qui ne veut pas voter l'extension des métropoles...

Donc ça s'est passé comme ça. Il a fallu que je demande aux amis de sortir au moment du vote....ce qu'ils ont fait....sauf Dominique BUSSEREAU, Président de l'assemblée des présidents de Conseils Généraux, qui était défavorable et qui, par amitié pour Tours, s'est abstenu sur la réforme.

Après, cela a fait la navette avec l'Assemblée, le Sénat, et en dernière lecture, à l'Assemblée Nationale.



La différence que l'on a par rapport aux nouvelles autres Métropoles, c'est que nous sommes prêts. On a tout de suite travaillé l'année dernière à la transformation, non pas en Communauté Urbaine, mais en Métropole. C'est-à-dire qu'on a négocié avec le Conseil Départemental ce qui allait nous être transféré par la suite.

Donc on est archi prêt. On a déjà fait les principales opérations. Je vous rappelle que la différence entre Métropole et Communauté Urbaine, c'est vraiment quelques détails. On est consulté pour la gouvernance des gares. On peut installer des bornes qui rechargent des voitures électriques en Communauté Urbaine, en Métropole on peut mettre des bornes qui rechargent des voitures électriques et des voitures mixtes ! Ce sont quand même des opérations assez françaises qu'on ne trouve que chez nous.

Mais cela nous fait surtout entrer dans un club important. C'est le club de ces 22 métropoles. J'ai été convié à Matignon la semaine dernière avec les autres Présidents de Métropoles....c'est une table qui est un peu fermée....Il y avait Monsieur GAUDIN, Maire de Marseille, Monsieur ROSSINOT, Maire de Nancy, Monsieur JUPPE, Maire de Bordeaux, Madame ROLLAND, Maire de Nantes, Madame APPÉRÉ, Maire de Rennes, Martine AUBRY, Maire de Lille....et là, il y avait l'intervention du Premier Ministre, de Jean-Michel BAYLET et du Ministre de l'Université, et si je devais vous résumer la situation, c'est :

Premièrement : le constat posé par le Maire de Lyon, est de dire que dans le monde, plus de 50 % de la richesse produite vient de 300 Métropoles,

Deuxièmement : il y a un mouvement mondial de concentration vers les zones urbaines,

Troisièmement : l'organisation territoriale, avec une certaine fragilité du Département, qui n'a pas tout à fait une stabilité sur le périmètre des Régions déterminées. Les secteurs d'investissement majeurs de l'Etat seront tournés vers les Métropoles.

Monsieur Jean-Michel BAYLET, durant cette réunion à Matignon, nous a rendu hommage en disant que ceux qui ont mis le point sur la difficulté des Métropoles en France, ce sont les Tourangeaux.

En travaillant à l'élaboration de ce projet, j'avais demandé à Monsieur LEMOINE de me mettre sur une carte tous les points métropolitains. Et en faisant cela, on s'était aperçu que tout était en façade maritime et dans le sillon rhodanien. Mais en termes d'aménagement du territoire, dans le cœur de la France, il y avait peu de chose.

Cela nous a beaucoup servi...plus que des quantités de textes, de pages et d'explications...la carte a beaucoup servi.

C'est ainsi que Clermont Ferrand, Saint Etienne, vont rejoindre le club, avec nous. Si j'avais été en charge de la loi, j'aurais poussé Limoges à l'être car cette ville a une plage géographique tout à fait importante mais elle est mal reliée. Il n'y a pas d'autoroute directe, ni d'aéroport, pas de TGV....et c'est vraiment un secteur qui peine.



On a affirmé que les secteurs prioritaires d'investissement, en matière de voies de communication, de plans numériques, de ressources hospitalières et de formation des hommes, seraient avant tout concentrés sur ces secteurs-là.

Quand je suis sorti de cette réunion, je me suis dit qu'on avait bien fait de ne pas rater l'occasion.

Je pense à des capitales de Départements autour de nous comme Vierzon, Bourges, Châteauroux, mais aussi Angers, qui ne se sont pas mobilisées là-dedans. Cela sera plus difficile.

Ensuite il y a des choix stratégiques. Angers a décidé d'arrêter son aéroport. Moi je considère que c'est un atout exceptionnel. Le jour où je n'aurai plus d'aéroport à Tours, je n'aurai plus de greffe. Le jour où je n'aurai plus de greffe, l'hôpital perdra de sa qualité et ne sera plus un hôpital universitaire.

Donc, ce sont vraiment des enjeux très importants.

L'ensemble des communes qui nous entourent vont se réunir, soit cette semaine, soit lundi. Beaucoup se réunissent ce matin. Tours fait son conseil ce matin, Joué-Lès-Tours aussi, je crois.

Notre rapport métropolitain a porté sur :

- *les politiques sportives...là aussi, on va avoir du travail à fournir car l'état du patrimoine est difficile. Je pense notamment à notre piscine qu'il va falloir finir, les patinoires, les équipements, avec la réflexion qu'on engage sur le projet du complexe sportif Aréna.*
- *Politique culturelle : On a fait ce qu'il fallait. On a le Centre d'Art Dramatique l'Olympia, le Centre Chorégraphique, on a les deux pôles culturels que sont le 37^{ème} parallèle et le Point Haut, le CCOD (Centre de Création Contemporaine Olivier Debré) qui a été inauguré hier et qui représente vraiment un élément très fort.*
- *Environnement : On travaille ensemble sur la valorisation de nos déchets, sur la récupération du biogaz et l'injection du biogaz dans nos bus, l'autosuffisance énergétique de nos bâtiments. On va veiller, dans les bâtiments métropolitains qui seront construits aujourd'hui, aux économies d'énergie et à la récupération des énergies.*

Développement de politiques de mobilité avec la deuxième ligne de tramway. Le ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps a toute son importance. Il y a des choses que nous ne voyons pas et dont on ne parle pas assez mais autour de Saint-Pierre-des-Corps, on est en train de réinstaller des entreprises ferroviaires grâce aux travaux qu'il va y avoir sur les deux ferroviaires, ce qui permet d'apporter un service à la SNCF un peu plus fort.

Il y a de la place et il y a surtout, ce qui coûte très cher, les embranchements.

Voilà ce que je pouvais vous dire là-dessus.



Sur le développement touristique, évoqué par Monsieur VALLÉE au Conseil Municipal du 20 février dernier, il y a un travail à faire. Il faudra unifier le travail de l'agglomération avec le Département ou les Départements, pour pouvoir faire œuvre utile et faire venir du monde. Ce sera un peu plus pratique.

Pour ma part, c'est tout ce que je peux vous dire ce matin et je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

Monsieur VALLÉE : *Bien sûr, c'est une bonne chose de passer en Métropole mais avec le temps, quels que soient les pouvoirs, les aides qui seront distribuées dans quelques mois vont se restreindre automatiquement puisqu'on aura des contraintes budgétaires auxquelles on ne pourra pas se soustraire.*

Ce que je voulais simplement dire, c'est que souvent, on transforme un territoire et on ne fait pas d'évaluation après. Donc je regardais la situation du redécoupage des territoires, depuis qu'on a créé les communautés de communes et les communautés d'agglomération.

On s'est dit qu'on allait réunir nos forces et qu'on allait mutualiser les dépenses, ce qui nous ferait faire des économies, et éventuellement investir ou, encore mieux, diminuer la contribution des français et des entreprises, pour qu'ils puissent garder un peu de pouvoir d'achat, pour augmenter notre croissance. Cette croissance aurait ramené automatiquement un peu de marge au niveau de l'Etat.

Donc on s'est aperçu que depuis quelques temps, les dépenses publiques ont augmenté. A Saint-Cyr-sur-Loire, on avait à peu près 1 200,00 € de dette par habitant...il y a la dette de Tour(s) Plus et elle est importante au niveau du transport. Si vous divisez la dette de Tour(s) Plus par le nombre d'habitants, vous arrivez aux alentours des 1 400,00 €, plus celle de Saint-Cyr, cela veut dire qu'on n'a pas fait des économies, et que les dettes vont exploser.

Quand la dette explose, vous avez deux solutions : soit vous augmentez des impôts ou soit vous continuez votre dette. Donc qu'est-ce qu'on a fait ? On a augmenté les impôts. On arrive à un endettement de 2 200 milliards...et lorsque je suis la campagne électorale, on nous dit qu'il faudrait baisser sur cinq ans et faire une économie de 100 milliards.

Tous les ans, il nous manque 70 à 80 milliards, plus 20 milliards si on prend un taux d'intérêt à peu près correct. Cela veut dire que si on veut rembourser sur 100 ans, il faudrait rembourser 22 milliards par an et il nous faudrait 100 ans pour rembourser.

Notre argument est de dire qu'il faut rendre notre territoire attractif. Mais si vous expliquez à un jeune qu'il va hériter des dettes et qu'on lui prépare son avenir en lui laissant de grosses dettes, il ne sera pas d'accord.

Vous en parlez à vos enfants : ils préfèrent hériter d'une situation vierge et bâtir leur propre avenir car les époques changent. Donc notre génération peut dire qu'on augmente notre dette pour préparer l'avenir. C'est le premier point.

Le deuxième des points qui me semble important, c'est qu'on n'imagine pas que notre société fonctionne à deux vitesses. Ceux qui se sont intégrés dans notre système de société, ne s'aperçoivent plus que les autres sont en difficulté. 6 millions de chômeurs, 15 millions de gens en difficulté, et sur 60 millions, un quart des personnes sont en difficulté. Pourquoi ? Parce qu'elles ne trouvent pas de travail.



On se dit qu'on a de la chance car on a un territoire attractif. Effectivement, en 2005 on fabriquait 3,6 millions de voitures en France. Cette année on en construit 2,4 millions alors que notre territoire est attractif.

Allez en Slovaquie, allez en Pologne, en Roumanie, vous allez voir si ces territoires sont attractifs alors que les constructeurs vont là-bas ! Michelin nous a quittés. A travers Michelin, ce sont tous les sous-traitants qui ont quitté le territoire.

On ne travaille plus sur le territoire. Le phénomène politique c'est que les partisans ont remplacé les compétences et les politiques se tournent automatiquement vers le pouvoir central qui ne peut plus alimenter.

Donc on va vers une rupture et cela fait plusieurs fois que je le dis. J'insiste car c'est mon devoir de le faire mais sans critiquer forcément. Mais j'essaie de voir ce qu'il est possible de faire pour que cela aille mieux demain.

Donc on a perdu dans le secteur de l'automobile. On a perdu nos usines mais on a perdu aussi nos agriculteurs car ils ne peuvent plus alimenter le pays. 60 % des produits agricoles viennent de l'extérieur de la France. Cela veut dire qu'on ne sait plus travailler à travers un territoire.

Je vois qu'à travers les études que j'ai faites, il n'y a pas beaucoup de grosses Métropoles en France. En Allemagne, ils ont 7 ou 8 grandes villes avec pratiquement 1 million d'habitants. Nous on va être en Métropole. C'est bien et c'est même indispensable pour notre région mais je trouve qu'on n'apporte pas la solution pour pouvoir l'aborder d'une manière sereine pour l'avenir.

Monsieur le Député-Maire : *Très bien. Quelqu'un d'autre veut prendre la parole ?*

Madame LEMARIÉ : *Moi, pour l'avoir vécu pendant plus d'un an, puisqu'on en parle à peu près depuis un an à travers toutes ces réunions qui ont eu lieu à Tour(s) Plus, je voulais dire que nous avons passé tous ensemble de très bons moments. Nous avons beaucoup travaillé mais il s'est créé une entente extraordinaire entre tous les délégués communautaires.*

Il n'y a pas eu de clivage politique. Monsieur GILLOT est là pour confirmer mes propos. On a participé à beaucoup de réunions, à des ateliers qui ont très bien fonctionné. Je pense que nous y avons mis tout notre cœur pour que cette Métropole avance et merci à Monsieur le Député-Maire, qui nous a bien soutenus pour ça. Nous sommes tous très heureux d'avoir participé à cette aventure.

Monsieur le Député-Maire : *Merci Madame LEMARIÉ.*

Juste un mot pour reprendre ce qu'a dit Monsieur VALLÉE. Je suis d'accord avec ce qu'il a énoncé.

Première chose, il faut faire des évaluations. Je vais en faire une petite sur la Communauté et sur la Commune.

Deuxième chose : la situation générale. On a un cadre politique dans notre pays qui n'est pas favorable. La vérité est, que depuis des années, on n'a plus une entreprise industrielle qui s'implante chez nous. Elles vont dans les pays qui nous entourent.



Alors certains disent que c'est la faute de l'euro mais ce que j'observe, c'est que les allemands ont l'euro comme nous et ils s'en sortent très bien. Les espagnols sont en progression aussi. Les difficultés, chez nous, c'est le montant global de la fiscalité. Une fiscalité sur les entreprises à 36 %, alors qu'elle est à 25 % autour de nous.

C'est un coût du travail élevé et c'est un code du travail abscons. J'ai 3 000 collaborateurs et on est en permanence en contrôle. On a un bureau pour le contrôleur ! On ne sait pas pour quel contrôleur, mais on en héberge un. Ils peuvent déjà donner un bureau dans l'administration quasiment en permanence.

Avant, lorsqu'on avait un contrôle, la personne venait et si elle nous disait que nous n'étions pas dans les clous, elle rectifiait. Maintenant c'est une discussion. On est dans l'interprétation de la loi. C'est devenu un maquis tellement complexe, que le contrôleur ou la contrôleuse regarde les textes, les nouvelles lois, et on essaie de trouver le point de passage.

Tant qu'on ne réformera pas cela, la France ne sera plus une terre d'accueil. Et c'est d'autant plus dramatique, que la meilleure production par heure travaillée dans le monde est en France.

Là c'est notre environnement. Il est difficile. Je crois qu'il y a une prise de conscience, à part certains qui s'accrochent encore à des rêves...et je le dis comme je le pense. On peut être le premier pays à taxer les robots. Cela veut dire qu'il n'y en aura plus chez nous s'ils sont taxés à l'extérieur. Il fallait réfléchir quand on a voté pour la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux. On est exactement en concurrence avec des gens autour de nous, qui n'ont pas les mêmes règles. Si on vous fait courir avec un vélo et qu'on vous rajoute des sacs de plomb derrière, et que l'autre à côté n'en possède pas, il y a de fortes chances que ce dernier soit moins fatigué et roule plus vite.

Le maquis institutionnel français : je pense qu'il faut qu'on dépoussière et cela, depuis longtemps. A mon sens, d'une manière ou d'une autre, les jours du Département sont comptés. On a fait la nouvelle réforme sur les nouvelles Régions. Soit on gardait des petites Régions et on supprimait des Départements, soit on faisait des grosses Régions mais on avait besoin de l'assistance des Départements.

Si demain le pouvoir reprend, à la charge de l'Etat, l'aide sociale, les jours des Départements sont comptés.

Aujourd'hui, lorsque vous regardez bien, le Département d'Indre-et-Loire, hormis l'aide sociale, a en charge une petite partie du tourisme, notamment pour les châteaux dont il est propriétaire, et les collèges, sur lesquels, un jour, il faudrait bien prendre des dispositions en termes de maillage du territoire. C'est typiquement français. On ne veut pas remettre en cause les choses.

J'ai toujours été marqué, dans la vie publique, de constater que sur tout le nord de la Loire, vous n'avez pas un hôpital. Mais à Amboise et Château Renault, qui ont une distance de 20 kilomètres, on a quand même réussi à en mettre deux.

Soit on met les moyens dans des véhicules capables de prendre en charge des pathologies très lourdes, très graves, pour pouvoir effectuer le transfert vers des centres hospitaliers, soit on maille le territoire, mais on ne fait pas les deux. C'est la difficulté de choix de l'homme politique.



J'ai fait de la vie publique et je n'ai pas rencontré que des courageux.

Donc on a une situation lourde, avec un endettement qui est à 100 % de notre PIB. Il commence à être important. J'étais avec la reine de Norvège hier soir. On parlait économie des pays, de l'endettement de la Norvège, à 30 % de leur PIB. Ils ont des ressources magnifiques mais ils font très attention à la gestion et à l'image de leur pays.

Dans ce maquis institutionnel, il y a nous. Si je me remets en situation locale, notre commune se porte plutôt bien, on a quatre ans pour rembourser nos dettes. Cela fait dix ans qu'on emprunte moins tous les ans que ce que l'on rembourse en capital de la dette. Si on verrouillait l'investissement, en deux ans, on n'aurait plus de dette.

Surtout, je le dis, on a un niveau d'équipement à Saint-Cyr très convenable. Je le mesure d'autant plus d'après ce que je vois dans les autres communes... tous nos équipements sportifs sont neufs. On va avoir trois groupes scolaires qui sont en bon état. On a une salle, l'Escale, qui va bien et on va faire la transformation de l'ancienne mairie car il y a une vie sociale et associative qu'il faut pouvoir accompagner. Très sincèrement, nos voiries par rapport aux autres, sont bien. L'état d'effacement des réseaux chez nous est bien avancé.

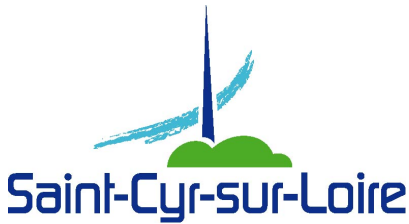
Je ne constate pas la même chose ailleurs. A Saint-Cyr-sur-Loire, on fonctionne, avec 195 agents à temps complet pour 17 000 habitants. La commune de Saint-Pierre-des-Corps, avec une population de 15 000 habitants, fonctionne avec 450 agents à temps plein. Je n'ai pas à donner un avis sur la gestion de la commune de Saint-Pierre-des-Corps mais quand Marie-France BEAUFILS me dit qu'elle ne peut plus arriver à boucler son budget... je pense qu'il y a des questions à se poser sur l'organisation.

J'ai des maires qui, en ce moment, discutent sur le fait de refaire une cuisine centrale. J'explique ce que nous avons fait. Nous sommes passés d'une cuisine centrale à une cuisine déléguée. Tout s'est très bien passé. On est très content de la qualité. Il n'y a pas de plainte, pas de difficulté. On a gagné 100 euros par an et par enfant. La même chose pour les familles. Mais lorsque je le dis à mes collègues, ils disent que cela pose un problème politique s'ils font ça.

Je dis qu'il faut essayer afin d'apporter le meilleur service au meilleur coût. On mutualise les achats. La politique c'est d'avoir du courage. Quand on a fermé la petite école de la Clarté, pour ceux qui s'en souviennent, il y avait des banderoles partout, des manifestations, des pétitions. Les gens ont signé car ils ne voulaient pas se fâcher. Mais on est allé au bout et aujourd'hui on ne reviendra pas en arrière.

Quand on a supprimé la colonie de Vaux pour offrir en lieu et place aux jeunes des séjours à l'étranger, en travaillant avec les organismes qui maîtrisent le loisir, on a bien fait ou pas ? Cela ne nous a pas coûté plus cher, c'est mieux et c'est plus enrichissant pour les enfants.

Donc, tout dépend à chaque fois des équipes municipales qui sont en place, de la force des élus qui les entraînent. Je suis très inquiet pour l'avenir car je vois qu'on va renvoyer à l'Assemblée Nationale des femmes et des hommes qui n'auront plus de mandats d'exécutifs locaux.



Non seulement ils n'auront plus de lien local, mais compte tenu des réformes faites sur le Parlement, un député ou un sénateur gagnera 3 000,00 €.

Il y a toujours le fantasme de dire, « il a son IRFM (Indemnité Représentative de Frais de Mandat) »...ils ont leurs charges, leurs permanences, les voitures pour les assistances....ce n'est donc pas de l'argent de poche.

Quel cadre d'entreprise, quel cadre de la fonction publique de bon niveau, quelle profession libérale pourra plaquer tout ce qu'il a pour gagner 3 000,00 € et pour se faire incendier à longueur de temps avec une pression médiatique insupportable ? A devoir donner son patrimoine, qui est publié ? Cela va être difficile ! Et moi j'appelle à un grand chantier institutionnel : moins de parlementaires, moins de sénateurs, moins de députés....si cela ne tenait qu'à moi, il y aurait 100 sénateurs. Il y aurait 200 à 250 députés, mieux payés, mieux entourés, sécurisés afin de mieux s'investir là-dedans. La représentation des autres, c'est un parcours difficile.

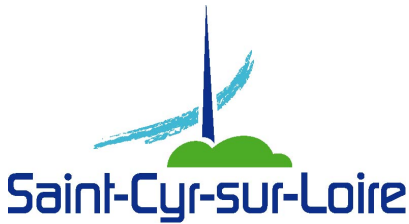
Alors sur Saint-Cyr-sur-Loire, on a une situation satisfaisante. Sur la communauté d'agglomération, lorsque je suis arrivé, la situation était très tendue. Les raisons sont simples. La ville de Tours est financièrement exsangue, à la différence de celle d'Orléans. Quand Jean Royer a développé la ville de Tours, et dieu sait s'il l'a bien fait, il a annexé Saint-Symphorien et Sainte Radégonde. Il a racheté toute la plaine du Cher qui appartenait à la commune de Saint-Avertin et il a fait des aménagements. Sinon, Tours, ville coincée entre le Loir et Cher, serait une ville qui aurait 55 000 habitants. Elle n'aurait pas pu exploser comme elle l'a fait. Il l'a équipée, il a fait les aménagements. Il a fait le palais des congrès, il a fait passer l'autoroute...on peut critiquer mais ce sont des choses de l'époque. Il a développé l'université, c'est-à-dire qu'il a été au-delà.

Jean Germain n'a pas augmenté les impôts parce qu'il pensait que la pression fiscale était très élevée. Cela a donc été un petit investissement pour la ville de Tours par rapport à une ville comme Orléans. C'est l'agglomération, quand elle s'est mise en place, qui a pris en charge de très lourds équipements, notamment ceux liés aux transports.

Quand on regarde la dette de l'agglomération, sur le budget principal, ce n'est pas beaucoup. Le budget de l'agglomération, c'est 500 millions, la dette du budget c'est 100 millions. Dette de l'assainissement : il n'y en a quasiment plus, c'est 20 millions. Dette des ordures ménagères, c'est résiduel, c'est 5 ou 6 millions. Dette du transport, par contre, c'est considérable : 300 millions environ, avec des négociations, au moment des emprunts, qui n'ont pas été satisfaisantes, et c'est sur 30 ans.

Alors on a travaillé...cela fait le troisième budget auquel je m'atèle...en trois ans, on a réduit notre dette d'une trentaine de millions. Tout en reprenant, au moment du transfert de janvier, les dettes des communes, dans tous les autres réseaux...Je me suis amusé à faire un petit travail sur la dette. J'ai convoqué nos banquiers à venir nous voir, je leur ai écrit. Le Crédit Agricole m'a répondu qu'il ne ferait rien. La Caisse d'Epargne est en train de retravailler et j'ai eu une réponse de la Caisse des Dépôts et Consignations...je ne les attendais pas....en retravaillant la dette, on devrait pouvoir économiser 20 millions de frais financiers, c'est-à-dire, de 4,50 %, on devrait passer aux alentours de 2,30 %.

Ce sont les meilleurs. Je leur ai dit qu'on allait faire des investissements dans cette Métropole...d'autant plus que l'Etat a créé un fonds supplémentaire vers les Métropoles, une dotation de 150 millions pour leur permettre d'investir.



J'ai dit au Premier Ministre qu'on passait de 15 à 22 communes et qu'il serait bien de passer de 150 millions à 220 millions.

Il m'a dit qu'il allait regarder et que cela lui paraissait envisageable. On va dire à nos banquiers qu'on va travailler en priorité avec ceux qui nous aident. On a besoin d'un petit coup de main.

Donc, la Caisse des Dépôts étudie notre proposition. La Caisse d'Epargne aussi. C'est d'ailleurs très intéressant car en reprenant le tableau de toutes les communes, avec toutes les dettes....

Monsieur VALLÉE : *Enfin, la Caisse des Dépôts et Consignations, ce n'est pas une banque...*

Monsieur le Député-Maire : *non c'est autre chose, et justement c'est compliqué car ils lèvent les fonds sur l'extérieur et leur faire renégocier c'est un peu compliqué. Mais lorsque je regarde les communes, je regarde les dates d'emprunts, les durées et je vois la différence des taux. C'est aussi une qualité des élus.*

Le banquier prête de l'argent, il fait son métier, il cherche une bonne rémunération et c'est avec cela qu'il va pouvoir faire tourner sa maison. Donc vous avez des taux qui ont des différentiels, sur la même période, vous avez des communes qui ont emprunté à 2 %, 2,20 % et d'autres qui sont à 4,50 %, 4,80 %.

Donc on est en train de travailler sur tout cela. On a une bonne vingtaine de millions à récupérer. Vous connaissez la fameuse charte de Gissler...c'est de voir en combien de temps vous rembourserez votre dette.

Sous 8 ans, vous êtes très bien, de 8 à 11 ans, vous êtes bien, de 11 à 15, c'est moyen, au-dessus de 15, ce n'est pas bon.

Tout à l'heure, je parlais de Tours. Ils sont passés de « catastrophique » à « pas bon ». C'est vous dire comme c'est long. La ville de Tours va se retrouver dans 2 ans, avec un emprunt énorme à rembourser et ce qui me surprend toujours, c'est qu'il y a des gens capables de contractualiser des formules mais qui ne savent pas les lire.

Tours va devoir rembourser cet emprunt en trois ans...je pense que c'est environ 50 millions...et qui est très au-delà de la capacité de la ville de Tours. Donc il faudra réaligner la fin de l'emprunt. On a connu avec Jean ROYER l'emprunt suisse, indexé sur le franc suisse, et cela avait été une affaire. On a connu l'emprunt dont ils sont sortis récemment. Ce dernier était un peu byzantin et leur coûtait, cinq, six fois le capital emprunté initialement.

Monsieur VALLÉE : *Oui mais enfin, si cela a été fait, c'est qu'il y avait un intérêt pour la ville de Tours de le faire. Je voulais dire simplement : vous prenez n'importe quelle ville à qui l'on demande un plan de développement sur cinq ans et vous prenez un maire de n'importe quel parti, de n'importe quelle collectivité, sans aucune expérience...il y en a un sur trois qui le fait dans les cinq ans. Mais c'est de l'argent public donc quand on se présente pour des tâches comme cela, il faut avoir la compétence pour pouvoir l'assumer.*

Sinon on reste dans une situation catastrophique et la situation locale catastrophique fait une situation globale où à la fin, ceux qui vont payer...comme en Grèce, ce sont les petits !



La Grèce a vendu ses ports de plaisance aux Chinois et ses aéroports aux allemands et nous, aujourd'hui on commence à vendre nos aéroports aux Chinois.

Monsieur le Député-Maire : *et nos entreprises manufacturières de voitures, aux Chinois.*

Je vais dire un mot sur ce que dit Monsieur VALLÉE. Concernant la dette de l'agglomération, on l'a ramenée et on a assaini un peu les choses. On va rentrer à partir de l'année prochaine dans les charges de personnel. On va commencer à restructurer car pour l'instant, je prends tout. Il faut prendre tout le monde. Maintenant, on va traiter les départs en retraite et les affectations de postes. Pour moi la mutualisation doit nous permettre de faire des économies de fonctionnement.

A partir du moment où vous faites des économies de fonctionnement, vous augmentez votre capacité d'investissement ou de remboursement. Je veux ramener l'agglomération avec un remboursement de la dette sous 8 ans. Je pense y arriver l'année prochaine.

Enfin, sur ce que vient de dire Monsieur VALLÉE, c'est la vérité. On est complètement incohérent. On ne veut plus de cumul des mandats, c'est une grave erreur et on voudrait limiter la durée des mandats. Pour faire un médecin, il faut 8 ou 9 ans. Pour faire un avocat, il faut 6 ou 7 ans. Pour faire un journaliste, il faut 4 ans, pour faire une infirmière, il faut 3 ans et vous voulez que quelqu'un qui est élu, qui n'a aucune expérience, en Urbanisme, en Finances Publiques, en politique sociale, en Culture, en politique scolaire, soit efficient le lendemain ? Mais il n'y a personne qui soit capable de cela.

Il y a un temps nécessaire de formation. Le bon sens est de devenir conseiller municipal, puis adjoint, puis maire. Après vous pouvez devenir Conseiller Général, Régional ou Député. Mais en fait l'école est dans cette formation. Et c'est pour cela que j'appelle à un délai institutionnel sur le sujet car sinon on n'y arrivera pas.

Et c'est pour cela que je souhaite revoir tout cela car sinon on n'y arrivera pas. Vous voyez des communes côte à côte qui ont le même potentiel...vous revenez dix ou quinze ans après, il y en a une qui est surfiscalisée et qui se trouve dans une situation catastrophique et une autre qui se porte bien.

Que s'est-il passé entre temps ? Un cumul d'erreurs contre lequel on ne dit jamais rien.

Monsieur VALLÉE : *Et il n'y a pas d'étiquette là-dessus...*

Monsieur le Député-Maire : *Et il n'y a pas d'étiquettes là-dessus, comme vous dites....des deux côtés...Quand je regarde la gestion de nos communes dans l'agglomération, je trouve que la nôtre est plutôt bien gérée. Comme le dit Monsieur VALLÉE, ce n'est pas une question d'étiquette, mais c'est le résultat d'un bon travail.*

Donc on va essayer de développer tout cela, de sortir des projets, de trouver des financements, de la rendre dynamique. Il faudra que l'on ait une thématique de développement.



On ne pourra pas se mettre sur tous les sujets... parce que j'en entends... il faut tout et tout de suite. Il faudra trouver à faire travailler, coordonner nos actions, tenir notre budget et savoir dans quoi on investit. A partir de là, cela devrait bien se passer.

Cette année, j'ai dans la Métropole une bonne dynamique des bases économiques. On n'a pas touché à l'impôt et je ne veux pas en rajouter.

Monsieur VALLÉE : *Je comprends car je regarde assez bien les chiffres et je vois ce qui se passe. Mais j'ai le sentiment que la décision tarde un peu pour la deuxième ligne de tramway. Est-ce que c'est un problème essentiellement financier car à mon avis, au niveau technique on pourrait relancer l'affaire assez rapidement. C'est surtout financier car il faudrait qu'on réduise notre engagement ou alors qu'on soit mieux...*

Monsieur le Député-Maire : *Pour dire les choses, ce sont les deux. Lorsque j'ai pris la présidence, je me suis dit qu'il fallait prendre le temps de l'étude. En gros, je voulais gagner trois ou quatre ans avant de lancer la deuxième ligne de tramway, de manière à désendetter car la manière dont le transport a été négocié sur du très long terme et à des taux très lourds fait que le désendettement est de 10 millions par an. Or le kilomètre d'une ligne de tramway, c'est 25 millions.*

C'est le premier axe. Si je me désendette en quatre ans, de 40 millions, c'est bien, car, en gros, sur le financement d'une ligne de tramway, on peut trouver à peu près 50 % de subventions, si on se débrouille bien. Donc, cela fait 80, 90 millions et cela permet de sortir 4 kilomètres alors qu'une ligne complète c'est 8 kilomètres. Mais je fais très attention à l'endettement de la collectivité. Ensuite, il faut le temps d'étudier et après de négocier avec les maires. C'est l'agglomération qui fait ça. Le projet d'étude de la deuxième ligne va sortir dans les huit jours..

(Monsieur le Maire met le Conseil Municipal en commission générale pour parler de l'éventuel tracé de la 2^{ème} ligne de tramway)

Monsieur VALLÉE : *Vous prenez l'avenue Maginot, ils ne survivent pas non plus...*

Monsieur le Député-Maire : *Oui mais ça, l'avenue Maginot, entre nous, c'est un cas d'architecture...je n'ai jamais vu ça !*

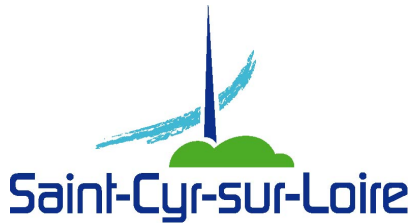
Lorsqu'on a fait le boulevard Charles De Gaulle et lorsque j'ai dit que je souhaitais faire des contre-allées, reculer les immeubles pour ne pas les mettre sur les voies de circulation et mettre des commerces en dessous, tout le monde m'a dit que j'étais fou !

Aujourd'hui c'est fait et ça fonctionne bien. Sur l'avenue Maginot, vous ne pouvez pas vous garer, vous ne pouvez pas sortir ! C'est dense, c'est au ras des immeubles ! C'est minable...

Monsieur VALLÉE : *oui mais quand même, si vous analysez, vous regardez les tramways, ils partent de l'extérieur et ils vont dans le centre...*

Madame LEMARIÉ : *C'était fait pour...*

Monsieur VALLÉE : *Oui, mais ils ne s'arrêtent plus en intermédiaire. Cela veut dire que tous ceux qui sont dans la petite périphérie, sont automatiquement condamnés.*



Monsieur le Député-Maire : *Alors après, si vous voulez, c'est aussi aux communes, à mon sens, de faire une animation par quartier. Lorsque je vois le boulevard Charles De Gaulle...souvenez-vous ce que c'était il y a 20 ans, ce n'était pas convenable, personne n'y allait. Aujourd'hui les commerces qui se trouvent au pied des immeubles fonctionnent bien.*

On n'a pas un commerce de fermé là-dedans. Ils sont tous pleins et ils tournent.

Dans le quartier des Maisons Blanches, les gens sont mécontents parce qu'il y a un restaurant. Lorsqu'ils ont acheté, ils savaient qu'il y aurait un restaurant. Donc, on a quand même remis quelques commerces là-dedans. Il y a quand même des volontés mais il faut mettre des parkings. Si vous ne le faites pas, les gens ne s'arrêteront pas.

Monsieur VALLÉE : *Le montant global de cette 2^{ème} ligne c'est au moins 250 millions là...*

Monsieur le Député-Maire : *...facile...donc un projet comme ça, est tronçonnable en trois fois. Ce que je veux, c'est qu'on ait le projet de sorti et de fait. Après, notre capacité nous permet d'en faire pour 80 millions. On en fait donc pour 80 millions.*

Le temps qu'on le fasse, on trouve de la marge et on attaque la deuxième tranche. Mais ce que je regarde avec attention, c'est qu'à un moment donné, je pense que l'Europe va faire comme ils ont déjà fait, c'est-à-dire, mettre 10 milliards, 20 milliards, 30 milliards, 50 milliards, 100 milliards, sur des projets qui sont prêts. La vérité, c'est comme on n'a jamais rien anticipé, on n'a jamais rien eu dans les cartons.

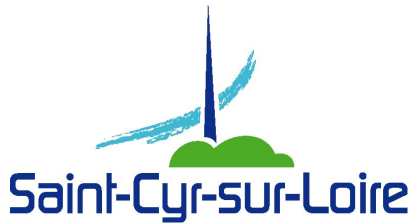
Donc, je veux que l'on ait notre ligne de prète, quitte à la tronçonner et qu'ensuite on regarde pour une nouvelle ligne en site propre. Il y a deux choses qui sont à faire, pour moi, c'est La Riche, et cela viendra jusqu'à Jean Jaurès mais avec la liaison Saint-Pierre-des-Corps et la gare de Saint-Pierre-des-Corps, car ce serait bête de ne pas l'avoir, les stades de foot et le centre des Foires.

Dernier point qui me tient à cœur, notre ligne de tramway arrive au nord, dessert le lycée Vaucanson et se rend vers le centre de maintenance. Du centre de maintenance, elle va à l'aéroport...j'ai 700 mètres. On va récupérer, avec l'armée, 280 hectares. Ce sera la zone de développement de l'avenir de l'agglomération car 280 hectares d'un seul tenant, c'est rare.

Ensuite, on est sur une quatre voies et un embranchement autoroutier. On est à côté de l'aéroport. Je prolonge le tramway de 700 mètres et on passe au-dessus. Et ça, c'est déjà 20 millions. Mais on peut irriguer toute la zone. Le premier axe de tramway a bien marché car c'était la capacité d'emport maximum.

J'étais dubitatif sur le tramway. Moi je voulais faire un transport en site propre car cela coûtait moins cher. Mais on est passé de 20 millions à 36 millions de passagers. Franchement, quand on va dans Tours, pour ceux qui s'y rendent en voiture, on ne peut pas dire qu'on est embouteillé dans Tours. Globalement ça fonctionne.

Dernier point, il faudra bien irriguer tout cela et avoir une politique de commerce. Je regarde ce qui se passe dans les cœurs de ville, partout en France, on est en train de vider les commerces pour tout mettre en périphérie. Cela devient quand même complètement idiot. On va tuer les centres villes.



Je reviens toujours sur Barcelone car c'est l'exemple le plus marquant, j'y étais il y a quinze jours, mais à Barcelone, c'est plein de vie.

Monsieur VALLÉE : *Je connais Barcelone. Lorsque vous observez le coût pour un commerçant, c'est incroyable...*

Monsieur le Député-Maire : *Bien sûr. On en revient à ce qu'on disait au départ...*

Monsieur VALLÉE : *...et voilà. Et maintenant il y a une telle charge fixe où on interdit le développement des petits commerces. Les petits commerces vont mourir. On n'aura plus que des gros commerces qui iront défiscaliser à l'étranger.*

Monsieur le Député-Maire : *Franchement, quand vous voyez que le gars n'est même pas implanté et il faut déjà qu'il paye le RSI. Nous on paye pour nos retraites.*

J'ai un exemple et je trouve ça énorme. On paye pour nos retraites. Le conjoint décède, il y a la pension de reversion. Pour les petits commerçants, s'ils ont des revenus par ailleurs, ils n'ont pas droit à toucher cette pension. Vous trouvez ça normal ? Pour les agriculteurs qui ont travaillé toute leur vie et qui gagnent 300 € ? Vous trouvez ça normal ? Il y a quand même des choses à faire.

Donc voilà, c'était une discussion à bâtons rompus mais intéressante.

On va essayer de porter ce projet de Métropole. Franchement quand je regarde ce qui s'est passé à Angers et à Nantes...j'ai connu Nantes lorsque j'ai commencé ma vie professionnelle...et comme dit Monsieur VALLEE, ce n'est pas une tendance politique car c'était ma tendance politique qui était au pouvoir. A l'époque, la ville de Nantes, ce n'était pas grand-chose. Regardez aujourd'hui comment c'est devenu.

Je réunirai, en tant que Président de la Métropole au début d'avril, tous les présidents des intercommunalités du Département afin de voir comment on peut travailler avec eux. Je pense qu'on ne peut pas faire mourir le Département. On est là pour les entraîner.

Je suis en train de travailler sur un projet et j'ai demandé à Monsieur LE TARNEC (Maire de Berthenay) de s'occuper de ça, non pas d'autosuffisance alimentaire, car on ne le fera jamais. On peut probablement arriver à 70 ou 75 % et en faisant ce projet, notre autosuffisance alimentaire « c'est de la mettre aux frontières du Département » et de voir comment est-ce qu'on peut arriver à faire ça.

Y compris pour nous, d'investir dans une légumerie car ils n'en n'auront pas les moyens. Y compris en aidant, sur notre territoire, les agriculteurs. Un agriculteur, aujourd'hui, avec la faiblesse des moyens qu'il possède, il a besoin de se mettre en coopérative avec les autres. On va monter un bâtiment pour trois agriculteurs. Si l'agriculteur se rend à la banque, elle peut lui prêter raisonnablement sur 15 ans. Nous, on fait la même démarche, on nous prête sur trente ans. Le remboursement par mois est de moitié moins. Donc on va travailler sur le fait de pouvoir les aider, à construire des bâtiments qui vont leur permettre de mettre à l'abri leur matériel, de faire des choses et on leur louera pour le prix que ça nous coûte et ça leur fera la moitié. Ainsi, ils vivront un peu mieux.

Donc il faut que l'agglomération capte les richesses. Il faut dire les choses comme elles sont.



Monsieur VALLÉE : *Et là, si vous faites ça, vous aurez raison d'aller dans ce sens-là. Si vous vous tournez ailleurs, c'est mort. J'ai l'habitude de les voir.*

Monsieur le Député-Maire : *Donc, c'est en route. On devrait faire sur le budget de cette année une première chose du côté de Druye...j'ai vu le Président de la Chambre d'Agriculture, et je lui ai précisé que je voulais bien en faire 2 par an. Maintenant on va rendre de l'espace, c'est pour cela qu'on s'est mis sur l'opération des Iles Noires...On me parle des Iles Noires de la Riche depuis que je suis né.*

Donc, j'ai regardé ce qu'était le problème des îles noires. Vous avez une superficie de 150 hectares, morcelée en lanières de mauvaise qualité. Alors la ville de La Riche a 10 000 m² de terrain, le Département possède 20 000 m², l'Etat a 15 000 m² de terrain. Après on ne sait pas où c'est. Là-dedans vous avez des individus qui s'y sont installés et plus personne n'ose y aller la nuit.

Donc, à partir de ce moment-là, l'agglomération va préempter. Il faut dire qu'on achète ça 1 euro le m². 1 000 m², ça fait 1 000 €, donc c'est quand même dans nos moyens.

Là, on est en train de refaire des assises foncières un peu mieux, on va les nettoyer et on va les confier à la chambre d'agriculture. On va commencer à faire de la production légumière. A la fois on va assainir le quartier et on va ensuite relancer de la production en mettant à disposition les terres, ce qui permettra à quelqu'un du monde agricole, de travailler et de gagner sa vie raisonnablement. On ne paiera pas et on n'ira pas salarier quelqu'un pour le faire. On met à disposition car sinon on fait une distorsion de marché. C'est pour cela qu'on a arrêté la chèvrerie prévue là-haut où l'agglomération investissait 600 000 € pour faire une chèvrerie et payer le chevrier et les chèvres afin de pouvoir faire du lait et du fromage.

Donc, pas de distorsion. Les premières réalisations se feront cette année. On va remettre du bon sens au cœur de tout cela.

Baisser les dettes, baisser les coûts de fonctionnement et investir pour l'avenir. L'approvisionnement des légumes, cela a été un peu mon métier. Je vois que les enfants ne connaissent même plus le rythme des saisons. On achète des fraises au moment des fraises ! Des cerises au moment des cerises !

En France, on a une grosse production de fruits et de légumes. Pour traiter les cerises, il faut plusieurs produits. En France, on a déclaré que c'était dangereux pour la santé. Moi je veux bien le croire. Donc, on interdit ces produits en France. Mais par contre on a le droit de les importer.

Donc on a fermé les vergers français qui étaient traités avec ces produits interdits et on les fait venir d'Espagne, du Portugal, d'Italie, avec le même produit.

Alors, ou c'est nocif pour la santé et on interdit la diffusion en France ainsi que sa consommation en France, ou alors ça ne l'est pas et on nous laisse tranquille. C'est la même chose pour la viande.

C'est pour cela que lorsqu'on a fait l'abattoir de Bourgueil, j'ai fait mettre 300 000 €, 400 000 € car c'est le seul du Département. On a tous connu le grand abattoir de Tours. Maintenant, il ne reste plus que celui de Bourgueil. Donc on a été les aider de manière à ce que la filière « viande » puisse s'approvisionner là et approvisionner les cantines.



Ce n'est pas de la compétence de l'agglomération mais un jour cela le sera. Je vais faire une charte pour les communes, en leur demandant d'y adhérer volontairement afin que l'on privilégie l'approvisionnement local.

Chez nous, on fait de tout. On fait de la limousine, du Charolais, du porc, des légumes. Si les gens autour de nous se portent un peu mieux, nous, on sera encore bien mieux.

Bon, je pense que tout le monde a lu ce rapport.

Le rapport entendu,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le rapport ci-dessus.

(Délibération n° 48)

Transmise au représentant de l'Etat le 13 mars 2017

Exécutoire le 13 mars 2017



Monsieur le Député-Maire : *Je vous en félicite et vous remercie.*

Le 22 mars 2017, normalement, le Ministre vient. Pour qu'il le fasse, c'est qu'il a été touché. Je lui ai envoyé un Jéroboam de Bourgueil, quelque chose de sympathique avec le cordon rouge et quand il viendra là, on va lui offrir un Jéroboam de Vouvray. Comme ça il aura du rouge et du blanc. Pour la cérémonie, normalement, il nous amène le décret, s'il arrive à le faire signer car il faut quatre signatures. On devient Métropole et ensuite j'invite tous les Conseils Municipaux à se rendre sur le site MAME pour une petite soirée où je redis deux ou trois mots.

Au mois de juin, juste après les dernières épreuves du baccalauréat, je proposerai que l'on fasse une manifestation car il faut aussi y associer la population. On ouvrira gratuitement les musées, les piscines et diverses installations, afin que tout le monde puisse les découvrir.

Je suis en train de faire chiffrer la location de toutes les salles de cinéma du vendredi soir au dimanche soir où on mettrait un petit film sur la Métropole. Chacun choisit son film et on n'ennuie personne. Plutôt que de les obliger à aller voir le film du festival de Cannes, tous les goûts étant dans la nature... on reprendrait la base du petit film qui a été fait pour les vœux, en donnant un peu de corps et faire travailler les équipes afin de présenter la Métropole aujourd'hui.

Il s'agit de faire une manifestation festive et publique.

C'est très amusant car les gens ne savent pas ce que c'est qu'une Métropole. C'est quand même très technique. Mais le nombre de personnes qui viennent me féliciter pour la Métropole.....Une petite anecdote : j'étais dans le train. Je voyage en seconde classe car c'est aussi bien qu'en première classe et c'est surtout que le wagon qui est derrière la locomotive est en seconde et comme ça, je suis plus vite rendu sur le quai.



Donc, j'étais là et une personne m'interpelle en demandant « vous êtes Monsieur BRIAND ? ». Je réponds affirmativement. Et là il me félicite en disant « bravo pour ce que vous avez fait pour la Métropole ». Je m'attendais à quelqu'un qui avait des problèmes de logement ou diverses choses....et c'était très amusant.

Hier lors de l'inauguration du CCOD, j'ai été félicité également. Les gens ont compris instinctivement qu'on avait remis une dynamique dans le Département. Il va donc falloir y veiller maintenant. Il va falloir faire travailler tout le monde et qu'on n'aille pas dans le délire. J'ai un bon milliard d'investissement donc, on va se calmer, on va voir ce qui est facteur d'attractivité, ce qui nous rapporte et ce qui nous coûte pas cher en fonctionnement.

Voilà c'est terminé.

A vous toutes et à tous, je vous souhaite un bon week-end. Je pars pour 8 jours. Je vous confie la mairie. Faites bien attention.

Merci à vous tous, encore une fois, d'être venus ce matin.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11 h 10.

~ ~ ~